



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
FRANCHE COMTÉ

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

Jura
LE DÉPARTEMENT

g
GRAND DOLE
Communauté d'agglomération

Programme Régional de Conservation des Espèces en faveur de la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*), vergers et espaces périurbains Année 2018



Réalisation : LPO Franche-Comté

Mars 2019

Programme Régional de Conservation des Espèces en faveur de la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) Année 2018

Programme financé par :

Région Bourgogne Franche-Comté

Conseil Départemental du Jura

Communauté d'Agglomération du Grand Dole



Maître d'ouvrage et maître d'œuvre :

LPO Franche-Comté

Maison de l'Environnement de Franche-Comté

7 rue Voirin

25000 BESANCON

☎ : 03.81.50.43.10

@ : franche-comte@lpo.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
FRANCHE COMTE

Rédaction & cartographie : Cyrielle Bannwarth et Samuel Maas

Relecture : Catherine de Saint-Rat

Remerciements aux observateurs ayant transmis des données : Bailly C., Bannwarth C. (LPO Franche-Comté); Bara S., Bastian H., Besancon J., Bettinelli L., Billard F. & Turcat L., Bouillard M., Brocaïl L., Carboni S., Carisey M., Chalvin L. (LPO Franche-Comté), Chaput É., Charles S., Chopard C., Corneille M., Cotte B., Dehondt F., Delon S., Dufour J., Dupré A., Durllet P., Faivre M., Finlay A., Galliou S., Garret J., Giquel L., Giroud M., Glotoff R., Glotoff G., Gomet A., Guerineau D., Guille K., Guillet W., Guinchard M., Horent . S (EPTB); Jeanguyot G., Kuhn A., Leblanc J., Lecornu D., Lepaul F., Louiton F., Maas S., Maillot F., Maire D., Maire J., Manuelle F., Marichy R., Mignot R., Morin C., Pascal G., Petitjean G., Pilette M., Rabiller J., Raoul F., Soudagne R., Voisin M.

Photo de couverture : Chevêche d'Athéna © S. Maas / fruitiers greffés © C. Bannwarth / plantation et construction de nichoirs et gîtes© Maelle Ritou / Nichoir à Chevêche © C. Bailly.

Référence du document :

BANNWARTH C. et MAAS S. (2019). Programme Régional de Conservation des Espèces en faveur de la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*), vergers et espaces périurbains - Année 2018. LPO Franche-Comté, Région Bourgogne Franche-Comté, Conseil Départemental du Jura, Communauté d'Agglomération du Grand Dole : 19p + annexe.

Table des matières

1	INTRODUCTION	1
2	RELATIONS INTERREGIONALES ET TRANSFRONTALIERES	1
3	OPERATIONS REGIONALES	1
3.1	Coordination du PRCE Chevêche d'Athéna et vie du réseau	1
3.2	Amélioration des connaissances de l'espèce	2
3.3	Synthèse des opérations de conservation	4
4	DECLINAISONS LOCALES	5
4.1	Opérations de conservation et rappel des suivis par secteur	5
4.2	Sensibilisation.....	16
5	CONCLUSION	17
	BIBLIOGRAPHIE.....	18
	ANNEXE :	20

1 INTRODUCTION

Le présent rapport fait état des opérations du Programme Régional de Conservation (PRCE) de la Chevêche d'Athéna pour 2018. Le volet connaissance est orienté sur les enquêtes communales et le suivi des nichoirs et cavités. Le volet conservation participative correspond aux mesures de gestion de l'habitat, de création de vergers et est décliné sur 5 secteurs de Franche-Comté.

2 RELATIONS INTERREGIONALES ET TRANSFRONTALIERES

Les deux dernières années ont donné lieu au développement d'un programme INTERREG franco-suisse porté par Vergers Vivants et la FRIJ (Fondation rurale inter-jurassienne). Côté français, il est décliné sur le territoire d'actions de Vergers Vivants (Pays Montbéliard Agglomération).

La finalité du programme est de pérenniser les vergers haute-tige traditionnels du territoire. Il comporte différents volets d'acquisition de connaissances, d'étude de l'intérêt écologique de ces milieux et d'intégration des enjeux dans les pratiques de gestion, de prise en compte dans les documents d'urbanisme et de valorisation économique des variétés fruitières. A partir de là, des programmes appropriés d'aide à l'investissement dans des plantations, d'acquisitions de matériel d'entretien, de récolte et de transformation seront développés.

La LPO Franche-Comté intervient en coordination de certaines opérations liées à l'intégration des enjeux écologiques. Le CBNFC-ORI, la CPEPESC et la SHNPM sont également associés au programme. En Suisse, l'ASPO Birdlife Suisse et le collectif chevêche d'Ajoie travaillent de longue date avec la FRIJ. Le programme triennal a été validé fin 2017 et a été lancé en 2018.

Comme les années précédentes, le lien se poursuit par ailleurs avec la LPO Alsace et le Groupe Chevêche 68, avec la participation des "référénts chevêche" bénévoles du nord-Franche-Comté aux deux temps forts de rencontres annuelles en Alsace (réunion annuelle et journée de fabrication de nichoirs).

3 OPERATIONS REGIONALES

3.1 Coordination du PRCE Chevêche d'Athéna et vie du réseau

Le "réseau chevêche" de Franche-Comté regroupe depuis le début du programme en 2009 :

- 259 observateurs ;
- 5 secteurs d'intervention pour les actions de conservation ;
- près de 50 bénévoles actifs pour la conservation ;
- 5 groupes locaux LPO mobilisés ;
- 131 conventions signées, donc autant de participants au programme (particuliers, agriculteurs, collectivités et entreprises), avec un engagement sur le maintien des milieux favorables et leur gestion écologique (suppression des pesticides, maintien des vieux arbres, bois mort, bandes enherbées hautes, fauche différenciée, plantations de fruitiers, haies en bordure de vergers, pose de nichoirs, etc.), pour plus de 164 ha conventionnés. Une quarantaine de personnes supplémentaires ont accueillis un nichoir à chevêche sur leur terrain sans conventionnement ;

- 9 partenaires techniques (associations de pomologie, associations de protection de la nature locales, université de Franche-Comté, LPO et groupes chevêche voisins) ;
- 6 partenaires financiers (DREAL, Région, CD39, CAGD, Fondation Nature et Découvertes, Fondation Léa Nature).

3.2 Amélioration des connaissances de l'espèce

- *Prospections 2018*

Les groupes locaux LPO et observateurs bénévoles poursuivent l'amélioration des connaissances sur la répartition de l'espèce (58 contributeurs en 2018). Un bilan de 206 données régionales ont été obtenues en 2018, pour certaines liées à des prospections spécifiques, en application du protocole national basé sur la repasse.

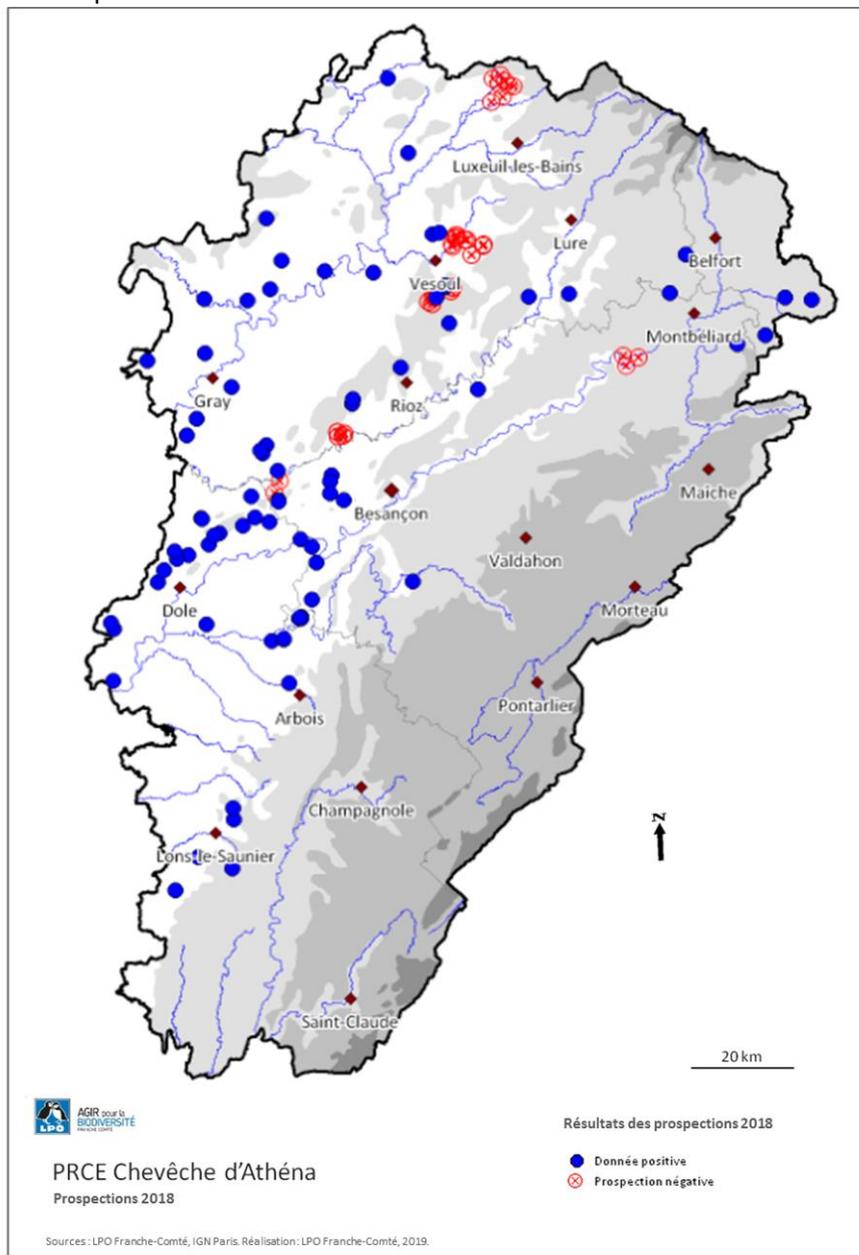


Figure 2 : Répartition des données 2018 de Chevêche d'Athéna acquises dans le cadre des prospections bénévoles et professionnelles de la LPO Franche-Comté.

- Répartition et population franc-comtoises

La population de chevêche est estimée entre 450 et 550 couples (Bannwarth & Maas, 2012). En 2018, le nombre de communes inventoriées (par la mise en œuvre du protocole national ou par des contacts sans recherche) s'élève à 808, soit 66% des 1227 jugées potentiellement favorables. Sur la période de 2007 à 2017, l'espèce a été contactée, avec au moins un chanteur, sur 442 des communes prospectées, ce qui correspond à un taux d'occupation de 54,7%.

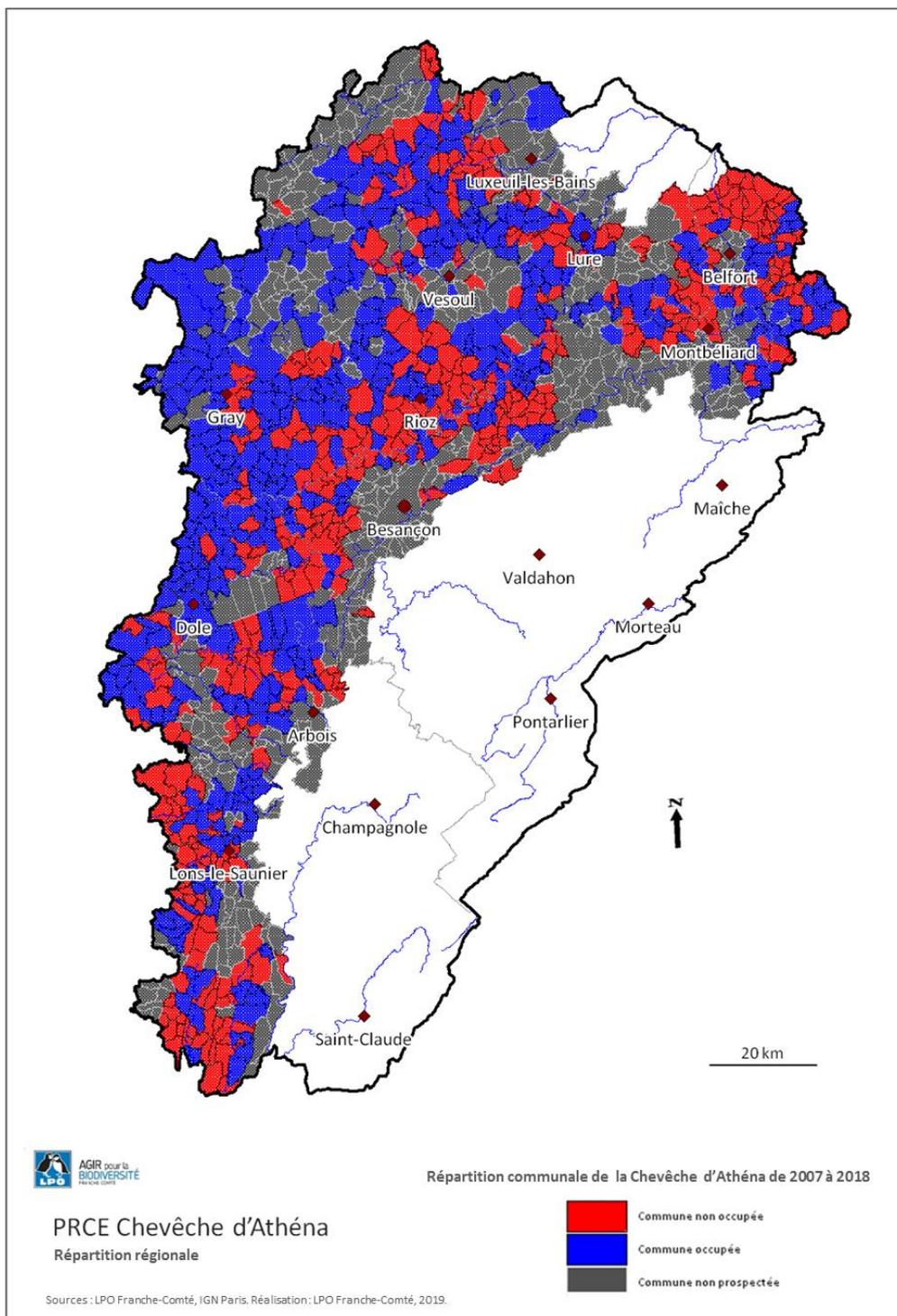


Figure 3: Répartition de la Chevêche d'Athéna en Franche-Comté, entre 2007 et 2018.

- *Suivi de reproduction dans les cavités*

Le contrôle de nichoirs a mis en évidence la nidification dans 2 nichoirs, avec 3 et 2 jeunes observés. Des données complémentaires sont renseignées sur l'observation de jeunes fraîchement envolés à proximité de la cavité de nidification, que ce soit en bâtiment, en nichoir ou dans un arbre, avec 3 données d'au moins 1 jeune et 2 d'au moins 2 jeunes.

3.3 Synthèse des opérations de conservation

- *Bilan régional des nichoirs posés*

En 2018, 15 nichoirs ont été posés dans le cadre du programme dans différents secteurs de Franche-Comté, ce qui amène le nombre total en région à 137. Sur les 36 nichoirs contrôlés au printemps ou à l'automne-hiver cette année, 4 nidifications certaines ont pu être confirmées et des indices de présence ont été relevés pour 7 nichoirs. Dix-huit données d'occupation d'autres espèces ont été remontées (50% des nichoirs).

Secteur	2018	TOTAL
Nord FC (Montbéliard/territoire de Belfort)	5	33
Basse vallée de l'Ognon	1	48
Lons-le-Saunier	1	32
Poligny	6	6
Val d'Amour		8
Dole	2	8
Petite Montagne		2
TOTAL	15	137

Tableau 2 : Bilan 2018 des nichoirs posés

- *Bilan des mesures sur les continuités écologiques et l'habitat*

Depuis l'initiation du PRCE et de l'engagement de propriétaires de terrains par signature de conventions de gestion, 131 personnes (physiques ou morales) ont signé une convention pour un peu près de 164 ha gérés en faveur de la chevêche, auxquels peut être ajoutée la superficie du Refuge LPO/ENS de la Saline Royale d'Arc-et-Senans qui abrite 2 couples (23 ha environ), soit 187 ha au total.

Quatre-vingt-deux vergers ont été créés ou ont fait l'objet de plantations de jeunes arbres en complément de fruitiers déjà existants, afin d'assurer leur pérennité.

En 2018, les opérations conduites correspondent à environ 14 ha pour 21 nouveaux participants au programme sur 4 secteurs différents et 14 vergers créés ou complétés.

Les contenus détaillés de ces opérations est énuméré par secteur dans le chapitre suivant.

Le bilan régional du PRCE pour le volet de gestion des milieux figure ci-après :

Tableau 3 : Bilan du PRCE Chevêche d'Athéna pour les opérations de gestion de l'habitat

Secteur	superficies engagées (ha)	nb conventions signées / nb personnes physiques et morales engagées	Nb fruitiers plantés	Nombre parcelles avec acquisition de clôtures de protection	Rappel nb nichoirs posés dans les secteurs concernés par les opérations de gestion de l'habitat
Belfort/Montbéliard	10,81	15	-	-	33
Vallée de l'ognon	52,67	54	358	4	48
Dole	52,6482	40	312	2	6
Lons-le-saunier	38,31	19	12+haie en bordure d'un verger	-	32
Poligny	0,36	1	5 + haie		
Petite Montagne	9,18	2	-	-	2
TOTAL	163,98	131	687	6	121
MOYENNE surf/convention	1,2517687				

Depuis 2016, la Région Bourgogne Franche-Comté diffuse en début d'année un appel à projet "Vergers de sauvegarde" pour le soutien financier de la création de vergers de variétés fruitières locales. Le porteur de projet a alors également la possibilité d'obtenir une aide financière pour la plantation de haies mellifères, la pose de nichoirs et l'installation d'une ruche. La LPO FC s'est fait le relai de ce programme dans le cadre du PRCE chevêche. Le PRCE est également largement orienté sur la préservation et la plantation de vergers le plus fréquemment, mais également d'alignements d'arbres ou de plantation de haie en bordure, de pose de nichoirs et d'encouragement à une gestion écologique globale de la parcelle et à la diversification du milieu via divers micro-habitats. Dans la promotion du programme régional au sein du PRCE, la LPO FC a donc cherché à orienter les plantations sur les fruitiers hautes-tiges (la moyenne-tige et d'autres formes pouvant également faire l'objet d'un soutien) et en associant des mesures de gestion écologique des terrains (maintien de vieux arbres et arbres à cavités, gestion différenciée de la strate herbacée, bois mort, etc.) complémentaires de la charte régionale. Le PRCE s'articule également en complémentarité en permettant le soutien de vergers plus petits que les seuils demandés dans le cahier des charges « Vergers de sauvegarde ».

4 DECLINAISONS LOCALES

4.1 Opérations de conservation

Les paragraphes ci-dessous présentent les opérations conduites par secteur, du Nord au Sud de la Région.

- **Secteur de Belfort-Montbéliard (Groupes locaux de Montbéliard et de Belfort)**

- *Suivi des cavités*

Le suivi a été réalisé sur 15 nichoirs posés les dernières années sur le secteur. Si aucune trace significative de nidification n'a été observée au 15 juin, le nettoyage dans la première quinzaine d'octobre a révélé la présence de nombreuses plumes de chevêches dans 6 nichoirs sur 15. Les couples ont peut-être nidifié dans le bâti ou dans des cavités naturelles et utilisent les nichoirs comme abri temporaire. Des jeunes en dispersions à cette période ont pu également occuper les nichoirs.

➤ *Opération de conservation*

En 2015, les opérations de construction et poses de nichoirs, initiés en 2014, avaient permis d'aboutir à 17 nichoirs en place sur 12 communes. Quatre conventions de gestion des parcelles ont également été signées avec des particuliers et collectivités locales pour 3.6 ha. En 2016, les groupes locaux de Montbéliard et Belfort qui se sont rapprochés pour les actions de PRCE (entre autres) et afin d'aboutir à la pose de 25 nichoirs en place sur 17 communes. Des conventions de gestion des parcelles ont également été signées avec des particuliers et collectivités locales pour atteindre un total de 7 conventions pour près de 5 ha engagés dans le programme. La commune de Dasle (25) a fait un don de bois à la LPO en vue de la confection de nouveaux nichoirs.

En 2017, la dynamique de pose de nichoirs se poursuit sur le secteur de Montbéliard et avec un bel essor des opérations sur le territoire de Belfort, pour un bilan total de 31 nichoirs installés, 2 nouvelles conventions et 46a engagés. L'objectif est à terme de constituer un réseau de nichoirs sur ce secteur franc-comtois au carrefour des territoires concernés par des opérations de préservation de la chevêche en Alsace et côté Suisse en Ajoie (pose de nichoirs associés à la préservation de l'habitat de la chevêche). Ces actions sont également menées en partenariat avec Vergers Vivants, œuvrant localement à la préservation du patrimoine fruitier et des vergers hautes-tiges.

-2018 : Signature de 6 conventions et poses de nichoirs dans différentes localités, en lien avec les communes et des particuliers, sur le Territoire de Belfort et le Doubs. Les dernières années des dégradations ou vol de nichoir ont été constaté sur certaines communes.

Une animation a également été réalisée par le Groupe local auprès des enfants des Francas de Montenois, faisant suite au partenariat défini avec la commune sur un verger communal.

Le lien avec les "groupes chevêche" voisins sont entretenus notamment au travers de la participation aux rencontres haut-rhinoises par les référent(e)s de Belfort et Montbéliard.





Figure 4 : Nichoirs à chevêche posés dans plusieurs vergers (Dampierre-les-Bois, Montenois, Abbéville) © C. Bailly et AL Peugeot, LPO FC.

Au total sur le secteur, un parc de 33 nichoirs est posé et 15 conventions signées pour près de 11 ha.

Partenaire financier 2018 : Région BFC

- ***Secteur vallée de l'Ognon (Groupes locaux d'Audeux et Besançon)***

- *Suivi des cavités*

Dix-neuf nichoirs ont été suivis en 2018. Deux nidifications en nichoir ont été signalées, avec 3 et 2 jeunes, observés dans le nichoir à un stade proche de l'envol et un indice de présence. Dans la commune de Noironte, un nichoir posé en 2012 a été occupé pour la première fois cette année, au profit de l'abandon d'un nichoir situé à proximité où le couple était contacté les années précédentes. Ce nichoir avait été occupé les années précédentes par des passereaux et systématiquement rempli de matériaux. Ce retour d'expérience met en évidence que le nettoyage régulier permet de rendre le nichoir attractif pour la chevêche et favorise son installation même plusieurs années suite à sa pose. Il marque également l'importance de constituer des réseaux de cavités disponibles sur le territoire de couples ainsi qu'en continuité pour favoriser l'installation potentielle de jeunes en dispersion.

- *Opérations de conservation*

Objectifs : constituer un réseau d'habitats favorables à la Chevêche d'Athéna

Territoire concerné : secteur moyenne et basse vallée de l'Ognon élargie pour le PRCE chevêche / Communauté de communes du Val marnaysien, en Haute-Saône et dans le Doubs (30 communes) pour le programme « Biodiversit'haies »

Pilote de l'action : LPO Franche-Comté pour le PRCE Chevêche / FNE Franche-Comté, en lien avec la LPO Franche-Comté et le CPIE de Brussey pour le programme « Biodiversit'haies »

Résumé :

En parallèle des enquêtes communales, un développement de mesures conservatoires pour l'espèce a été initié sur le territoire depuis plusieurs années :

- 2008-2009 : premières poses de nichoirs
 - 2010-2012 : création d'un réseau de vergers hautes-tiges gérés de manière écologique (conventionnement avec les bénéficiaires), en lien avec le CFPPA de Besançon et l'association de pomologie bisontine sur 5 communes. Trente-deux bénéficiaires ont planté plus de 250 fruitiers sur une trentaine de parcelles ; 17 nichoirs ont été installés sur les parcelles concernées ou à proximité dans l'objectif de fixer des couples sur des espaces favorables et pallier à l'absence de cavités au sein des jeunes arbres.
 - 2013-2014 : participation au programme « Biodiversit'haies » menée par France Nature Environnement Franche-Comté, en partenariat avec la LPO Franche-Comté et le CPIE de Brussey. Les bénévoles ont participé aux chantiers de plantation des haies, cœur du projet, mais se sont également chargés du volet "chevêche" avec la pose de 13 nichoirs spécifiques et l'engagement des parcelles concernées dans le PRCE (convention de gestion commune FNE/LPOFC sur le modèle de celles utilisées pour le PRCE). Une étude a été produite par la LPO Franche-Comté afin d'orienter la stratégie de pose des nichoirs et les actions de conservation. Le suivi des conventions par la LPOFC a été fait par la mobilisation des fonds dédiés au PRCE Chevêche.
 - 2014 : parallèlement aux actions du programme « Biodiversit'haies » , le conventionnement et la pose de nichoirs sur 4 nouvelles parcelles ont été réalisés sur des communes non concernées par le programme « Biodiversit'haies » ;
 - 2015 : conventionnement avec 5 propriétaires. L'un d'entre eux est associé à la plantation d'un alignement de noyers sur une parcelle fauchée de 6 ha à Villers-Buzon (25).
 - 2016 : Au cours de l'année 2016, 15 nouveaux nichoirs ont été construits en lien avec le Lycée technologique et professionnel Pierre Adrien Pâris de Besançon et les classes de 3ème. Deux nouvelles conventions ont été signées, dont une liée à une plantation de verger en lien avec l'Association bisontine de pomologie (ABP), sur une parcelle de 7,6 ha, à Chenevrey-et-Morogne, dans la poursuite des actions engagées l'année précédente. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un projet d'agroforesterie, en agriculture biologique. Des haies vives ont été plantées en bordure les années précédentes (« Biodiversit'haies ») et des arbustes à petits fruits à l'hiver 2016-2017 entre les arbres. Les fruitiers plantés ont été sélectionnés parmi une sélection de variétés anciennes et locales, en lien avec l'ABP. Des noyers et pommiers, pour l'essentiel, avec quelques poiriers, cerisiers et pruniers, pour un total de 23 fruitiers, ont été mélangés. La plantation a été réalisée lors d'un chantier nature organisé par la LPO auquel ont participé 11 bénévoles du Groupe local d'Audeux, le 10 décembre 2016. Un nichoir à chevêche a été posé dans un noyer en complément des plantations et des orientations de gestion sur la parcelle validées avec le gestionnaire (linéaire laissé à l'évolution naturelle, bandes enherbées, plantation, etc..).
 - 2017 : Une journée de démonstration à la taille de formation des fruitiers par l'ABP et de sensibilisation aux enjeux de biodiversité dans les vergers a eu lieu au printemps, le 4 mars 2017, dans le verger de Chenevrey-et-Morogne. Neuf personnes y ont participé. Le verger a fait l'objet de nouvelles plantations de fruitiers dans le cadre du PRCE à l'automne 2017 (alignement de 8 fruitiers haute-tige). Les scions plantés ont été greffés par les Croqueurs de pommes section Jura Dole et Serre, ce qui étend notre partenariat avec l'association avec laquelle la LPO FC travaille depuis 2012 sur le territoire du Grand Dole.
- Un verger a également été créé à Chambornay-les-Pins (15 fruitiers plantés + une haie d'arbustes à petits fruits en bordure dans le cadre de l'appel à projet "vergers de sauvegarde" de la Région Bourgogne Franche-Comté). Les plantations ont été réalisées avec le groupe local d'Audeux. Un nichoir à Chevêche a été installé en complémentarité dans la parcelle.
- Enfin, une nouvelle convention a été signée pour un verger d'une dizaine d'hectares à Bay. Cinq fruitiers greffés par les croqueurs de pommes y ont été plantés. Les plantations se poursuivront dans les années à venir.

- **2018** : Plantation d'un verger et pose de nichoir à Virey (5 fruitiers), poursuite des plantations sur 2 vergers à Bay (30 fruitiers) et Chenevrey-et-Morogne(10 fruitiers), nouveau verger et signature de 2 conventions à Pagney (avec la commune et un particulier) et accompagnement par le groupe local d'un nouveau projet « Verger de sauvegarde » à Chambornay-lès-Pins.

Au total sur le secteur, 54 conventions de gestion ont été signées, pour environ 51.92 ha gérés en faveur de la chevêche et plus largement de la biodiversité.

Partenaire financier 2018 : Région BFC

- **Secteur de la Moyenne vallée de la Loue / Val d'Amour (bénévoles locaux)**

- *Suivi des cavités*

Des données d'occupation de 2 nichoirs ont été transmises à Ecleux et Villars-Saint-Georges pour un minimum d'1 et 2 jeunes observés.

- **Grand Dole : Programme "Préservation de la biodiversité des vergers hautes-tiges sur le territoire"**

- *Opérations de conservation*

Objectifs : favoriser le continuum de vergers hautes-tiges sur le Grand-Dole / préserver la Chevêche d'Athéna en secteur périurbain

Territoire concerné : CAGD

Pilote de l'action : LPO Franche-Comté

Résumé : la CAGD soutient depuis 2012 un projet de préservation et plantation de vergers hautes-tiges. Cette démarche a un double objectif :

- préserver la biodiversité associée à ces milieux, dont fait partie la Chevêche d' Athéna ;
- contribuer à la sauvegarde des variétés fruitières locales, en lien avec les Croqueurs de pommes section Jura Dole et Serre.

Cette opération correspond également à l'un des enjeux identifié en restauration des continuités écologiques sur le territoire du Grand Dole.

Le projet, lancé en 2012 sur deux communes pilotes, Champvans et Monnières, a initialement rassemblé 8 propriétaires de terrains (2 communes, 1 agriculteur et 5 particuliers) autour du maintien et de la restauration d'une mosaïque de vergers. Quinze parcelles ont été engagées dans le projet pour 3,57 ha. La commune de Monnières a engagé 2 parcelles supplémentaires en 2014/2015 (28 ha), pour un total de 31,6 ha.

Le soutien annuel du Grand Dole a permis pour cette première tranche la fourniture du matériel (fruitiers, tuteurs, nichoirs à chevêche et passereaux et clôtures de protection en pâture) pour assurer les plantations étalées sur 3 années afin d'aboutir à 123 fruitiers plantés. Chaque année, une cinquantaine de fruitiers de variétés locales ont été greffés par les Croqueurs de pommes Jura Dole et Serre en vue d'être plantés sur les terrains. Le programme participe également à la diffusion d'une variété de cerise locale, en voie de disparition, la Cerise Violette de Champvans, pour laquelle la commune de Champvans a constitué un verger conservatoire. Les trois vergers communaux de Champvans ont par ailleurs été engagés dans le programme Refuge LPO de la LPO Franche-Comté à partir de 2015.

En 2016, 30 fruitiers ont à nouveau été greffés par les Croqueurs de pommes. Depuis 2016, la distribution porte sur des fruitiers âgés de 2 ans (et non de 1 an comme précédemment), plus robustes et ayant bénéficié d'une première taille de formation par les Croqueurs de pommes, ce qui

devrait favoriser leur bon développement. Ces fruitiers sont stockés et entretenus sur une parcelle de la commune de Champvans afin de constituer une petite pépinière spécialement créée pour le programme.

A l'issue de la première tranche, le programme a été transposé à partir de 2016 plus largement sur le territoire du Grand Dole. Une conférence de présentation de la démarche et d'appel à volontaires a été réalisée sur la commune de Sampans par la LPO et les Croqueurs de pommes. Six nouveaux participants, dont la commune de Sampans, ont intégré le PRCE et planté des fruitiers sur leurs terrains à l'automne-hiver, pour environ 11 ha engagés. La plantation a été réalisée en lien avec l'école primaire et les croqueurs sur le terrain communal de Sampans.

- 2017 : Afin d'initier de nouveaux projets locaux, la CAGD, en lien avec la LPO, a sollicité l'ensemble des communes du territoire par l'envoi d'un courrier de présentation du programme et d'appel à projets (été 2017).

Dans les communes participantes pour créer un ou des vergers communaux, l'information a également été passée auprès des habitants par la diffusion d'une affiche et un appel à volontaires relayé par les municipalités, afin de promouvoir la création de vergers complémentaires.

Une visite de terrain a été réalisée pour chacun des projets de préservation de vergers et plantations, afin de préciser les réalisations en fonction des potentialités du terrain et orienter les pratiques de gestion au sein de la parcelle en faveur de la biodiversité. De la documentation en ce sens a été également transmise. Une démonstration de taille de formation des scions à destination des participants au PRCE et du grand public a été organisée en février dans le verger communal de Champvans.

Au final, le bilan des opérations pour l'automne-hiver 2017-2018 est le suivant :

- Commune de Falletans : 9 participants dont la commune pour 19 fruitiers plantés sur 10 parcelles. La commune de Falletans a également construit plusieurs nichoirs (à chevêche et passereaux) et un Refuge LPO a été créé ;
- Commune de Damparis : projet communal de création d'un verger, avec 16 fruitiers plantés et maintien d'un verger enrichi. La plantation a été réalisée avec les élèves de l'école et les croqueurs de pommes ;
- Commune d'Amange : 3 vergers communaux et 4 vergers de particuliers créés pour 38 fruitiers plantés dans 7 parcelles. Dans les vergers communaux, 2 pêchers et 2 cerisiers ont été ajoutés aux pommiers et poiriers greffés par les croqueurs de pommes (prise en charge communale auprès d'un pépiniériste). Les plantations des vergers communaux ont été effectuées avec la Maison Familiale Rurale d'Amange ;
- Commune de Champvans : un fruitier planté en complément des plantations des années précédentes sur un verger engagé en 2013 dans le PRCE chevêche et intégré au réseau des Refuges LPO.

Le total de 74 fruitiers, auquel ont été ajoutés des tuteurs et manchons anti-gibiers, a été distribués et plantés fin novembre 2017. Un total de 18 nouvelles parcelles ont ainsi été engagées dans le programme pour 15 personnes morales ou physiques et 3,9 ha. Les élus des communes de Menotey, Vriange et Authume ont également été rencontrés au dernier trimestre 2017.

- **2018** : La journée de greffe 2018 des fruitiers avec les croqueurs de pommes a eu lieu le 15/03/2018 à Montmirey-la-Ville (20 fruitiers greffés à planter en 2019) et 32 fruitiers complémentaires ont été prévus pour les plantations 2018. Comme chaque année, les fruitiers mis en jauge sur la parcelle communale de Champvans ont été suivis avec les croqueurs de pommes et la commune (soin en cours de l'année, taille de formation, bilan des reprises).

En 2018, le programme a été décliné sur 2 communes s'étant porté volontaire en 2017 : Vriange et Authume. En terrains publics, trois vergers communaux ont été créés à Authume. A Vriange, un

verger a été créé (les arbres ont été achetés par la commune en pépinière, elle souhaitait des arbres plus âgés pour une mise à fruit plus rapide qu'à partir des scions distribués dans le cadre du programme). Un appel à volontaire a été relayé par les communes afin de trouver des participants et terrains supplémentaires dans ces 2 communes. Trois vergers complémentaires ont également été engagés dans le programme et ont fait l'objet de plantations sur Amange et Falletans (demandes supplémentaires suite à l'animation du programme de 2017 sur ces communes). Un nichoir à chevêche a été posé par un bénévole du Groupe local LPO de Dole, au sein d'un vaste verger où l'espèce est connue et dont des arbres à cavités sont tombés.

L'organisation du projet est réalisée en continuité des années précédentes, avec une visite de terrain avec les participants pour chacun des projets de préservation de vergers et plantations, afin de préciser les projets et orienter les pratiques de gestion au sein de la parcelle en faveur de la biodiversité. De la documentation en ce sens a été transmise (intérêt des vergers, bois morts, murets, fauche différenciée, plans de nichoirs et gîtes, etc.)

Au final, le bilan des plantations pour l'automne-hiver 2018-2019 est le suivant :

- Commune de Vriange : 3 participants + la commune pour 8 fruitiers plantés sur 3 parcelles ;
- Commune d'Authume: projet communal de création de vergers sur 3 parcelles (10 fruitiers plantés) + 3 participants (1 fruitier) ;
- Commune d'Amange : 2 nouveaux vergers engagés (11 fruitiers) ;
- Commune de Falletans : 1 nouveau verger engagé (5 fruitiers)
- Commune Damparis : 1 participant

BILAN 2018 : 42 fruitiers, tuteurs et manchons anti-gibiers, 12 nouvelles parcelles, 13 personnes morales ou physiques et 6.19 ha engagés.

Un nichoir à chevêche a également été posé à Jouhe et des conseils en gestion pour l'accueil de la biodiversité prodigués. Le site fait l'objet d'une rénovation pour la création de logements écologiques, en habitat collectif et permaculture sur les espaces verts (classement Refuge LPO à venir). Lors de la rénovation, d'anciens cadavres de chevêche ont été trouvés dans les conduits de cheminée, des conseils ont été donnés afin de neutraliser le problème.

En bilan, 40 participants (agriculteurs, particuliers et communes) pour 53 ha et 52 vergers créés ou complétés et engagés dans une gestion écologique.



Figure 1 : greffe des fruitiers et démonstration de taille de restauration dans le refuge LPO de Champvans © C. Bannwarth, LPOFC / ateliers de construction de nichoirs à Falletans © Le Progrès / nichoir posé à Amange dans un tilleul têtard © R. Glotoff

Partenaires financiers 2018 : Communauté d'Agglomération du Grand Dole / CD39 / Région BFC.

- **Secteur de Lons-le-Saunier (Groupe local de Lons-le-Saunier)**

- *Opérations de conservation*

Objectifs : réduire les impacts du contournement et favoriser le maintien de la population de Chevêche d'Athéna en zone périurbaine de Lons-le-Saunier.

Territoire concerné : secteur périurbain de Lons-le-Saunier

Pilote de l'action : groupe local LPO de Lons-le-Saunier / LPO FC & JNE

Résumé : depuis 2011, le Groupe local de Lons-le-Saunier et JNE travaillent à la réduction d'impact du contournement de Lons-le-Saunier, dans le but de préserver la petite population de chevêche du secteur. En 2014, un stage de BTS a été encadré par JNE et le Groupe local LPO de Lons afin de définir des mesures de préservation locales pour l'espèce.

En 2012-2013, avec le soutien du Conseil départemental du Jura, des opérations se sont également inscrites dans le cadre du PRCE (pose de nichoirs, sensibilisation et engagement de parcelles concernées par la pose des nichoirs dans le programme).

En 2014, la signature d'une convention de gestion écologique de la parcelle et la pose d'un nouveau nichoir a été réalisée sur la commune de Cesancey (sud de Lons-le-Saunier), avec l'élaboration d'un projet de plantation de fruitiers et d'une haie en bordure du verger pâturé par des moutons.

En 2015, les plantations ont été réalisées dans le verger de Cesancey (fruitiers de hautes-tiges plantés en complément des vieux mirabelliers déjà présents, ainsi que plantation d'une haie épineuse en limite de parcelle). Le programme a été décliné sur de nouvelles communes, avec pour objectif d'intervenir en complément des opérations menées afin de réduire les impacts du contournement de Lons-le-Saunier (fragmentation des milieux) sur la préservation et le renforcement des populations proches et moins vulnérables. A Lavigny, suite à un courrier transmis les années précédentes par JNE et la LPO FC et le lien avec les élus locaux, un appel à participation a été lancé par la municipalité auprès de la population. Une rencontre de chacun des volontaires a été réalisée avec les bénévoles locaux. Au final 7 conventions de gestion des parcelles ont été signées et 4 nichoirs posés dans le village. Les échanges ont également été riches d'enseignement sur la localisation des couples dans le village, les bâtiments régulièrement occupés et les déplacements observés (suite à des travaux de restauration d'une grange par exemple). Le site de nidification du couple en 2015 a pu être identifié. Dans le village voisin (Le Vernois), une convention, couplée à la pose d'un nichoir a également été signée. Enfin, un terrain a été engagé dans le programme à Nance (pâturage à cheval et jardins), avec plusieurs informations transmises auprès du propriétaire sur les possibilités de plantation de fruitiers, de développement d'une haie spontanée, d'aménagement de cavités dans l'écurie ou au sein de vieux fruitiers, de mesures pour favoriser les hirondelles rustiques dans le bâtiment, de création d'une mare, etc.

En 2015, 10 participants ont intégré le programme pour 4,7 ha engagés.

En 2016, Jura Nature Environnement a encadré un nouveau groupe d'étudiants de BTS Gestion et Protection de la Nature du Lycée de Montmorot. Leur travail a conduit à la pose de 9 nichoirs, dans l'objectif de constituer un réseau de cavités artificielles sur le secteur du contournement de Lons-le-Saunier, tout en restant suffisamment éloigné de la route, ce afin de limiter les risques de collisions. Leur fabrication a été réalisée dans le cadre du PRCE. Un bénévole du Groupe local LPO de Lons-le-Saunier s'est occupé de la découpe de planches de douglas (essence naturellement imputrescible) commandées en scierie et les assemblages ont été réalisés lors de la fête des vergers de Lons en octobre 2016 par JNE et les étudiants et lors d'une soirée dédiée du groupe local de Lons-le-Saunier. Deux types de nichoirs ont été construits, un modèle à balcon et un modèle rectangulaire, équipés systématiquement de système anti-prédation (chicane). Le conventionnement a été réalisé pour une partie des nichoirs posés, avec engagement sur le maintien des arbres présents sur la parcelle, et la mise en œuvre de pratiques de gestion favorables sur la parcelle (suppression des pesticides et bandes enherbées fauchées tardivement le plus souvent).

Suite à la prise de contacts locaux par les étudiants, deux projets de plantations de fruitiers ont également été développés sur la commune de Montmorot, liés à la signature de conventions. Une première plantation (alignement de 7 fruitiers hautes-tiges) a été réalisée le 11 mars 2017 sur les terres d'un éleveur bovin, où 2 nichoirs ont également été posés. Elle a fait l'objet de l'organisation d'un chantier participatif (9 participants et 5 personnes de passage). A l'image des opérations de plantations réalisées sur les autres secteurs en région, l'association de pomologie locale - les Croqueurs de pommes de Petite montagne - a été associée à cette opération.

La poursuite des plantations sur ces terrains agricoles (un alignement d'arbres supplémentaire), ainsi que chez la seconde personne propriétaire d'une pâture sont à programmer pour les années à venir.

- 2017 : Les projets de plantations à organiser sous forme de chantiers participatifs, initiés en 2016 sur le secteur de Lons, n'ont pas pu aboutir en 2017, du fait d'une baisse du budget alloué au programme pour le Jura et de la nécessité de mobiliser les financements en majorité sur le secteur du Grand Dole, suite à l'appel à projet diffusé localement.

Dans la poursuite des actions engagées à Montmorot, une intervention de restauration d'une parcelle de verger existante sur les terrains de l'agriculteur, a été réalisée par le lycée de Montmorot et les Croqueurs de pommes (intervention dans le cursus de formation agricole, pour lequel les croqueurs réalisent des interventions en arboriculture).

Un nouvel agriculteur bio a également participé au programme à Petit-Nance, avec une pose de nichoir réalisée avec JNE à l'hiver 2017.

-2018 : Pose d'un nichoir et signature d'une convention à Pannessières, sur un terrain où un couple est connu.

Les opérations locales correspondent à 38,4 ha, 19 signataires de conventions et 32 nichoirs posés.

Partenaire technique : JNE et Croqueurs de pommes Petite Montagne

Partenaire financier 2018 : CD39 (100%) pour le PRCE.

Figure 2 : Nichoir installé à Pannessières © G. Roux.



- **Secteur de Poligny**

- *Opérations de conservation*

Le secteur de Poligny correspond à un nouveau secteur d'intervention pour les opérations de conservation, suite à des prospections spécifiques réalisées par une bénévole en 2015. Alors que la chevêche y apparaît depuis en déclin, un projet de conservation émerge sous son impulsion et sa conduite dans la commune de Grozon (39) courant 2018 et aboutit rapidement à des opérations concrètes. En partenariat avec la commune, un verger communal de variété fruitières locales, associé à une haie champêtre et fruitière (sureau noir, aubépine monogyne, sorbier des oiseleurs, fusain, cornouiller sanguin, noisetier, groseilliers et cassis) a ainsi été planté à l'automne. Des aménagements complémentaires ont été réalisés : construction de nichoirs et gîtes à insectes de différents modèles avec l'école, ainsi que la pose de 6 nichoirs à chevêche dans des secteurs favorables du village sur des bâtiments ou des arbres. Les habitants et élus du village se sont largement mobilisés pour ces opérations, à la fois lors des ateliers avec les enfants et la journée de plantation sur le terrain communal, les 14 et 15 décembre 2018. Cf coupures de presse en annexe.





Figure 5 : Atelier de construction de nichoirs et gîtes à insectes avec l'école / Journée de plantation du verger communal de Grozon (39) © M. Ritou.

4.2 Sensibilisation

Différentes opérations de sensibilisation ont été conduites, au travers d'ateliers de construction de nichoirs ou animations auprès de scolaires (Montenois 25, Falletans 39, Grozon 39) ou de formation sur l'entretien des vergers ouvertes au grand public (Champvans 39) ou encore des soirées de prospections de la chevêche.

Plusieurs articles de presse ont couvert les opérations du PRCE Chevêche (quelques exemples en annexe).

Les opérations de conservation de la Chevêche d'Athéna se poursuivent dans plusieurs secteurs en région, avec un bilan en 2018 de 131 participants au programme par conventionnement, 164 ha engagés en faveur de la chevêche et 82 vergers créés ou complétés. Le parc des nichoirs s'élève à 137 nichoirs posés fin 2018. Un nouveau secteur est concerné cette année par des mesures de conservation de l'habitat de l'espèce, sous l'impulsion d'une bénévole, à proximité de Poligny. Des plantations de vergers, associés à la pose de nichoirs, la suppression de pesticides, la réalisation de fauches différenciées, le maintien des arbres présents sur la parcelle, le maintien de bois mort, de muret et parfois liés également à la plantation de haies en bordure sont organisées chaque année, en lien avec les associations de pomologie locales (4 à l'heure actuelle). Si le bilan des opérations menées est positif, le programme souffre d'une baisse de financement sur le territoire du Jura, pourtant concerné par plusieurs initiatives locales à soutenir.

Le programme INTERREG « pérenniser les vergers haute-tige », en développement les dernières années, a été lancé en 2018. Il correspond à des actions conduites sur le nord Franche-Comté. Porté par Vergers Vivants (France) et la FRIJ (Suisse), la LPO FC intervient sur différents volets touchant à la prise en compte de la biodiversité (structure de l'habitat, prise en compte dans les pratiques de gestion, intégration des enjeux de préservation des trames de vergers dans les documents d'urbanismes).

D'autres problématiques touchant la chevêche (entre autres) et déjà identifiées depuis plusieurs années seraient également à étudier, à savoir la disponibilité de la ressource alimentaire ou encore l'impact de polluants.

BIBLIOGRAPHIE

BANNWARTH C., MAAS S. et LE TALLEC Q. (2018). Programme Régional de Conservation des Espèces en faveur de la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) et espaces périurbains - Année 2017. LPO Franche-Comté, DREAL Bourgogne Franche-Comté, Région Bourgogne Franche-Comté, Conseil Départemental du Jura, Communauté d'Agglomération du Grand Dole : 17p + annexe.

BANNWARTH C., MAAS S. et LE TALLEC Q. (2017). Programme Régional de Conservation des Espèces en faveur de la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) et espaces périurbains - Année 2016. LPO Franche-Comté, DREAL Bourgogne Franche-Comté, Région Bourgogne Franche-Comté, Conseil Départemental du Jura, Communauté d'Agglomération du Grand Dole, Fondation Léa Nature, Fondation Nature et Découvertes : 17p+annexe.

BANNWARTH C., MAAS S. et PETITJEAN G. (2016). Programme Régional de Conservation des Espèces en faveur de la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) - Année 2015. LPO Franche-Comté, DREAL Bourgogne Franche-Comté, Région Bourgogne Franche-Comté, Conseil Départemental du Jura, Communauté d'Agglomération du Grand Dole, Fondation Léa Nature, Fondation Nature et Découvertes : 16p. +annexes.

BANNWARTH C., MAAS S. et PETITJEAN G. (2015). Programme Régional de Conservation des Espèces en faveur de la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) - Année 2014. LPO Franche-Comté, DREAL Franche-Comté & Région Franche-Comté : 18p.

BANNWARTH C. et PETITJEAN G. (2014). Programme Régional de Conservation des Espèces en faveur de la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) - Année 2013. LPO Franche-Comté, DREAL Franche-Comté & Union européenne : 17p.

BANNWARTH C. (2013). BIODIVERSIT'HAIES. La Chevêche d'Athéna *Athene noctua*. Diagnostic et mesures de conservation. LPO Franche-Comté & FNE Franche-Comté : 8p.

BANNWARTH C. (2013). Programme Régional de Conservation des Espèces en faveur de la Chevêche d'Athéna - Année 2012. LPO Franche-Comté, DREAL Franche-Comté & Union européenne : 9p.

BANNWARTH C. & MAAS S. (2012). Plan régional de conservation d'espèce en faveur de la Chevêche d'Athéna *Athene noctua*. LPO Franche-Comté, DREAL Franche-Comté & Union européenne : 23p.

BONFIL C. (2010) Plan d'action du Refuge LPO de la Saline royale d'Arc-et-Senans. LPO Franche-Comté, Saline royale d'Arc-et-Senans, Conseil général du Doubs.

CLEC'H D. (2001) Impact de la circulation routière sur la chevêche d'Athéna, *Athene noctua*, par l'étude de la localisation de ses sites de reproduction. *Alauda*69 (2), 2001 pp: 255-260

CLERC M., GEORGEL S., GODOT T., LEZENVEN J. (2017). Préservation et restauration des habitats de la Chouette chevêche sur le territoire des communes concernées par le contournement de Lons le Saunier. LEGTA Montmorot, Jura Nature Environnement, LPO Franche-Comté : 22p. + annexes.

COTTE B. (2011). La Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) en Petite Montagne du Jura (39) - Inventaire et répartition en 2009-2010 in FALCO n°41.

DOLHEM J. (2011). Mesure de l'exposition de rapaces nocturnes (Effraie des clochers et Chevêche d'Athéna) aux rotenticides à partir des pelotes de régurgitation - étude de faisabilité.). Université de Franche-Comté.

FERRIOT L. (2012) Elaboration d'une stratégie de pose de nichoirs pour la conservation de la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) en vallée de l'Ognon. Université de Franche-Comté & LPO Franche-Comté. 18p.

GENOT J.-C., LAPIOS J.-M. et LECOMTE P. (2001). Plan National de restauration de la Chouette chevêche en France. Ministère de l'Environnement.

GÉNOT JC, WILHELM, J.-L. (1993). Occupation et utilisation de l'espace par la Chouette Chevêche en bord des Vosges du Nord, *Alauda* 61 (3) :181 - 194

GOTTSCHALK T., EKSCHMITT K., WOLTERS V.(2011) Efficient placement of nest boxes for the little owl (*Athene Noctua*). *The journal of raptor research* 45 : 1

ILLNER H. (2008) Langfristiger Rückgang von Schleiereule, Waldohreule, Steinkauz und Wadkauz in der Agrarlandschaft Mittlwestalens 1974-1986, *Vogelwelt* (1998) 109 : 145 -151, in Van Nieuwenhuysse D., Génot J.-C., Johnson D., The Little Owl: Conservation, Ecology and Behavior of *Athene noctua*, Cambridge University Press.

JULLIARD M. (1984). La Chouette Chevêche. *Nos oiseaux*, 243p.

LEGAY P. (2010). Plan d'actions Chevêche d'Athéna. Suivi de la Chevêche d'Athéna en Franche-Comté, conservation et sensibilisation. Rapports annuels 2008 et 2009. LPO Franche-Comté, DREAL Franche-Comté.

MASS S. & BANNWARTH C. (2013). Enquêtes et suivis . La Chevêche d'Athéna en Franche-Comté in Bulletin Obsnatu n°13 hiver 2013.

MASSON L. & RENAUD N. (2010). Bilan du plan national d'action Chevêche d'Athéna 2000 - 2010. LPO Mission Rapaces. 61 p.

PARMENTIER A.-L. (2010). La Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) en Franche-Comté. Evolution temporelle des données disponibles à la LPO Franche-Comté et analyse de l'influence de l'occupation du sol sur la présence de l'espèce sur un secteur de Haute-Saône (70). Université de Franche-Comté. LPO Franche-Comté.

PARMENTIER A.-L. (2011) Analyse exploratoire des causes de déclin d'une population de Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) en Franche-Comté. Université de Franche-Comté.

THORUP K., SUNDE P., JACOBSEN L, RAHBK C. (2010). Breeding season food limitation drives population decline of the Little Owl *Athene noctua* in Denmark, *Ibis* 152 : 803 - 814.

VAN NIEUWENHUYSE D., GÉNOT J.-C., JOHNSON D. (2008) The Little Owl: Conservation, Ecology and Behavior of *Athene noctua* Cambridge University Press.

ANNEXE : Revue de presse partielle

Article du Progrès 19/12/18

GROZON - MILIEU NATUREL

Grozon veut retrouver ses chouettes

Vu 7 fois | Le 19/12/2018 à 05:00 | Réagir

EDITION ABONNÉ



■ Des nichoirs ont été fabriqués pour attirer les chouettes. Photo Patrick BONJOUR

La LPO (ligue pour la protection des oiseaux, ndr), avait mené en 2015, une enquête sur les chouettes chevêche sur le territoire de Grozon. « On avait un couple qui était présent et on s'est rendu compte il y a quelques temps qu'il n'y avait plus qu'un individu », explique Maëlle Ritou, qui avait mené cette enquête et suivait de près le mouvement des chouettes. « On a alors envisagé de poser des nichoirs, sachant que des chouettes étaient installées sur les villages voisins. J'ai contacté l'école du village, la mairie et tous ont adhéré au projet. Une convention a été signée entre la mairie, l'école et la LPO », poursuit Maëlle Ritou, qui ce samedi 15 décembre matin, est intervenue à l'école pour la fabrication de nichoirs. « Les enfants ont apprécié et du coup on a fait également des nichoirs à passereaux, des niches à pince-oreilles ou bien encore un gîte à hérisson », détaille Maëlle Ritou. Le samedi matin, en présence du maire Gérard Boudier, des élèves de l'école primaire, de parents d'élèves, plusieurs arbres ont été plantés. « Des arbres fruitiers (pommiers, poirier, noyer et cerisier) ainsi que petits arbustes fruitiers et une haie champêtre », termine Maëlle Ritou très contente de l'implication de tous.

Contact maelle.ritou@hotmail.fr

Crozon à pied d'œuvre pour faciliter le retour des chevêches d'Athéna

Maëlle Ritou, une bénévole de la LPO a proposé au conseil municipal plusieurs moyens d'action pour faciliter le retour du rapace dans le village.

© Publié le 15 Déc 18 à 17:29



Un verger refuge a été planté samedi matin par les enfants de l'école aidés par les parents d'élèves.

Mais où sont passées les chevêches d'Athéna ? Malgré une enquête nationale, le plan régional d'action chevêche mené en 2015 avec le soutien de la Région et du Département sur le secteur de Grozon et ses environs, de nombreux habitants du village ont eu le regret de ne pas retrouver les couples connus sur la commune cette année. Il ne resterait plus qu'une chouette dans le village. Or, on le sait depuis trop longtemps, des menaces pèsent sur l'habitat de ce rapace de petite taille. « À la suite de travaux, pas mal de cavités situées dans les toits des habitations du village ont été bouchées. Elles sont également victimes de prédateurs, notamment par les fouines », explique Maëlle Ritou, de la Ligue de la protection des oiseaux (LPO). Elles subissent l'agriculture intensive et les pesticides qui appauvrissent la ressource alimentaire, la disparition des vergers anciens, l'abattage des vieux arbres et des haies suite aux remembrements agricoles...

Des nichoirs installés

Grâce à l'appui de la LPO de Franche-Comté et après plusieurs échanges avec le maire Gérard Boudier, le professeur des écoles et quelques habitants, Maëlle Ritou, une bénévole de la LPO qui habite le Doubs mais qui a de solides attaches familiales à Grozon a proposé au conseil municipal plusieurs moyens d'action pour faciliter le retour de l'espèce et favoriser la biodiversité de manière plus générale. Ce sont ces propositions qui ont été appliquées lors d'ateliers pratiques programmés vendredi et

Un verger planté par les enfants

Premier objectif : mettre en place des nichoirs à chevêche afin d'assurer des gîtes « accueillants » et plus sécurisés. Grâce à la visite effectuée avec le maire, des indices et traces ont été localisés sur un secteur partant en point central du toit de l'église. Trois sites adaptés aux habitudes de l'espèce ont été retenus. Un premier nichoir a été installé ce samedi après-midi à l'intérieur du toit de l'église, posé en accroche sur la structure pour limiter la prédation par des fouines. Un autre nichoir sera posé sur un vieux noyer à proximité du projet de plantation. Un troisième doit être positionné en façade de la mairie, côté cour de l'école, afin de compenser l'inaccessibilité des greniers aux chouettes. Ces nichoirs ont été fournis par la LPO de Franche-Comté.

Samedi matin, en mobilisant les élèves et les parents de l'école primaire, un petit verger refuge pour la biodiversité a été planté sur un terrain propriété de la commune situé au niveau de l'école maternelle. Ce verger communal, en faveur de la Chevêche, comprend cinq arbres fruitiers de variété conservatoire financés par le plan d'action chevêche (200 €) et une haie champêtre payée par la municipalité. Ils ont été plantés sur des terrains communaux. Ces arbres fruitiers sont des essences locales rustiques très anciennes : pommier arboisine, belle fille de Salins, etc. Budget global : 400 €.

Les enfants de l'école primaire ont également construit des nichoirs à chevêche et à passereaux et des gîtes à insectes et à hérissons... Ils ont été posés dans le verger et à proximité de l'école pour favoriser le retour de ces espèces plus ou moins menacées.



Vendredi, les enfants ont confectionné des gîtes à insectes, des nichoirs et des pancartes en bois (EOR).



Maiïe Ritou avec le nichoir à chevêche, don de la LPO. Trois nichoirs ont été installés samedi après-midi dans la commune. (EOR)

Christophe Belhomme